

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**  
Session Hiver 2011

<b>POL 1500-40</b> <b>INTRODUCTION À L'ADMINISTRATION PUBLIQUE</b>
---

**Horaire du cours : JEUDI - 14h à 17h**

**Chargé de cours : Mathieu Masse Jolicoeur**

**Local de l'enseignant : A-3610**

**Courriel : [mathieu.jolicoeur@enap.ca](mailto:mathieu.jolicoeur@enap.ca)**

**Disponibilité : sur rendez-vous**

---

**DESCRIPTIF DU COURS**

L'administration publique comme champ d'analyse de la science politique. L'étude de l'administration et le rôle des sciences sociales. Place de l'administration publique dans la structure étatique. Rôles et modes d'intervention de l'administration publique. Notions de contrôle juridictionnel, statuts des personnels, relations de travail et processus budgétaires. Caractéristiques de l'administration publique (structure et modes de fonctionnement). Analyse des phénomènes de bureaucratie, technocratie, impact des institutions politiques, modes d'intervention des groupes de pressions, processus de décision. L'administration publique et les citoyens. Différences et similitudes entre administration publique et privée. Les grands débats de l'administration publique. Dans ce cours, l'étudiant se familiarisera avec les diverses publications gouvernementales, sur supports conventionnels et électroniques.

---

**OBJECTIFS DU COURS**

- 1) Expliquer les concepts de base en administration publique
- 2) Développer une capacité d'analyse de l'actualité politico-administrative
- 3) Introduire les approches et les théories nécessaires à l'étude de l'administration publique
- 4) Familiariser l'étudiant avec les documents officiels produits par les institutions publiques
- 5) Donner un aperçu des tendances et de l'évolution de l'administration publique

---

## PLAN DU COURS

---

### OUVRAGE OBLIGATOIRE :

- 1) Recueil de textes POL 1500. À chaque semaine correspond une section du recueil qu'il faut avoir lue avant le cours et qui servira à répondre aux questions.

### **COURS 1                    13 JANVIER 2011** **PRÉSENTATION DU PLAN DE COURS ET INTRODUCTION**

- ▶ Présentation du chargé de cours
- ▶ Survol du plan de cours
- ▶ Explication des méthodes pédagogiques et des modes d'évaluation
- ▶ Introduction : Qu'est-ce que l'administration publique?

### **COURS 2                    20 JANVIER 2011** **LÉGITIMATION DE L'ÉTAT LIBÉRAL : LE CONTRAT SOCIAL**

- ▶ Notions de contrat social
- ▶ Légitimation de l'État
- ▶ Contestation du contrat social
- ▶ L'État incarne, garantit et administre le contrat social

### **COURS 3                    27 JANVIER 2011** **LE DOMAINE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**

- ▶ Les administrations
  - Ministères, organismes et réseaux
  - Secteur public, parapublic et péri-public

### **LA QUESTION DE LA DÉCENTRALISATION**

- ▶ Centralisation / déconcentration / décentralisation (**Atelier 1**)
  - Définition de chacune des notions et critères de sélection
  - Avantages et inconvénients des différents modes d'organisation

### **COURS 4                    3 FÉVRIER 2011** **LA BUREAUCRATIE ET LA POLITIQUE 2009**

- ▶ Les personnels
  - Fonctions politiques
  - Fonctions administratives

- ▶ La légitimation bureaucratique
- ▶ Modèle bureaucratique wébérien

**COURS 5                    10 FÉVRIER 2011**  
**LA BUREAUCRATIE ET LA POLITIQUE (2<sup>ÈME</sup> PARTIE)**

- ▶ Comparaison des systèmes de carrière
- ▶ Déviations bureaucratiques
- ▶ Relation entre fonctionnaire, gouvernement et État
- ▶ L'affaire Ponting
- ▶ La politisation de l'administration

**COURS 6                    17 FÉVRIER 2011**  
**LA TECHNOCRATIE, LES ORGANES CENTRAUX ET LA POLITIQUE**

- ▶ Définition d'un technocrate (les trois conditions)
- ▶ Aspects positifs et désavantages de l'influence technocratique
- ▶ Les hauts fonctionnaires
- ▶ Rôles politique et administratif des hauts fonctionnaires et le pouvoir qu'ils en tirent
- ▶ Relations quotidiennes entre les membres du gouvernement et l'administration
- ▶ Fonctionnement des gouvernements et rôles de coordination du Ministère du Conseil exécutif et du Bureau du Conseil privé
  - Souveraineté du gouvernement
  - Rôle fonctionnel de commande, de coordination et de contrôle
- ▶ Les formes de contrôle

**COURS 7                    24 FÉVRIER 2011**  
**EXAMEN DE MI-SESSION**

**COURS 8                    3 MARS 2011**  
**SEMAINE DE RELÂCHE**

**COURS 9                    10 MARS 2011**  
**LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE**

- ▶ Les impacts de la responsabilité ministérielle individuelle
  - ▶ Le Conseil des ministres et la solidarité ministérielle
  - ▶ Légitimation par la chaîne d'imputabilité démocratique
- Exemples de ministres dans la tourmente

**COURS 10            17 MARS 2011**  
**PRODUCTIONS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

- ▶ Le Politique, la politique et les politiques
- ▶ Les politiques et les programmes (**Atelier 3**)
- ▶ Composantes internes d'une politique
- ▶ La production de biens publics

**COURS 11            24 MARS 2011**  
**DES MODÈLES D'ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES**

- ▶ Le cycle des politiques publiques
  - Mise à l'Agenda
  - Formulation
  - Prise de décision
  - Mise en œuvre
  - Évaluation
- ▶ Modèles d'explication des décisions dans l'administration publique
  - Modèle de la boîte noire
  - Modèle IAO
  - Modèle managérial (**Atelier 4**)

**COURS 12            31 MARS 2011**  
**L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET SON ENVIRONNEMENT**

- ▶ Typologie des groupes de pression
- ▶ Éléments de puissance et stratégies des groupes de pression
- ▶ Moyens de résistance de l'administration aux pressions
  - Les groupes de recherche et les *tink tanks*
  - Les médias sont-ils un groupe de pression?
  - Nomenclature des partis politiques
- ▶ Questionnement autour de l'action des groupes (**Atelier 5**)

**COURS 13            7 AVRIL 2011**  
**L'ÉVOLUTION DU RÔLE DE L'ÉTAT ET SON IMPACT SUR L'ADMINISTRATION**

- ▶ Évolutions du rôle de l'État et de l'administration : Libéral / interventionniste / assurantiel / moins d'État
- ▶ John Maynard Keynes
- ▶ Rôles de l'État dans le modèle providentiel
- ▶ École du « Public Choice » : principes et critiques de cette école

**COURS 14            14 AVRIL 2011****LES NOUVEAUX MODES DE GESTION PUBLIQUE : MANAGEMENT PUBLIC, GOUVERNANCE ET PARTICIPATION DIRECTE**

- ▶ Type de décisions administratives
- ▶ Notions d'efficacité et d'efficience et leur application dans le secteur public
- ▶ Différences entre administration publique et administration privée
- ▶ New Public Management
- ▶ Gouvernance publique
- ▶ Gestion Participative

**COURS 15            21 AVRIL 2011****EXAMEN DE FIN DE SESSION**

---

**MÉTHODE PÉDAGOGIQUE**

- Douze exposés d'environ deux heures débutant par une courte discussion sur l'actualité politico-administrative d'ici et d'ailleurs et une rétroaction sur la matière de la semaine précédente. Les exposés seront appuyés par des présentations power point. Les étudiants préparent le cours magistral et la période de discussion par la lecture d'un quotidien, de préférence *Le Devoir*, et par les lectures recommandées dans le recueil de textes.
- Pendant les cours ou après ceux-ci, une série de quatre à six questions sera remise aux étudiants et disponible en ligne. Les étudiants devront répondre à ces questions, ce qui constituera pour eux un excellent prétexte pour revenir sur les éléments essentiels de la matière et les approfondir. Ces questions serviront de banque de question pour les examens de mi-session et de fin de session.
- Des ateliers seront aussi utilisés pour permettre aux étudiants d'appliquer la matière vue en classe. L'enseignant créera du matériel pédagogique permettant d'utiliser l'expérience des étudiants et leurs nouvelles connaissances pour apprécier une situation et résoudre un problème. Les ateliers se feront en équipe en classe.

---

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

- Deux examens écrits, réalisés en classe et à livres fermés (6 questions et seuls les 5 meilleurs résultats comptent). Ces examens seront réalisés à deux moments : au milieu de la session (7<sup>e</sup> cours) et à la fin de la session (15<sup>e</sup> cours). Le deuxième examen ne portera que sur la matière

suivant la semaine de lecture. La plus forte note des deux examens comptera pour 40 % de la note finale, tandis que l'autre vaudra 30 % de la note finale.

- Un travail de recherche sera à remettre lors du 13<sup>e</sup> cours. Ce travail demandera que vous trouviez certaines informations à l'aide des sites Web gouvernementaux, en visitant la bibliothèque des sciences juridiques, section des publications gouvernementales et internationales ou par tout autre moyen. Ce travail comptera pour 10 % de la note finale.
- Deux résumés critiques d'article ou de chapitre de livre. Ces résumés critiques devront être remis à l'enseignant à n'importe quel moment entre la 4<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> semaine de cours. L'étudiante ou étudiant devra choisir un texte du recueil obligatoire de plus de 5 pages et le résumer et le critiquer dans un document d'une page à interligne et demi. Chacun de ces résumés critiques vaudra 10%. L'enseignant n'acceptera pas de résumé critique passé la 12<sup>e</sup> semaine.

---

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

**N.B.: Pour des références particulières ou une bibliographie plus exhaustive, la plupart de ces ouvrages contiennent des bibliographies intéressantes. Je serai également disponible pour guider les étudiants curieux vers des ouvrages spécialisés.**

ALLISON, Graham T. et Philip D. ZELIKOW (1999), *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York, Addison Wesley Longman, 416 p.

ANDERSON, James E. (2000), *Public policy-making*, New York, Holt Rinehart and Winston, 200p.

ARGYRIS, Chris, et Donald A. SCHÖN (1996), *Organisational Learning II*, Reading, Addison-Wesley Publishing Company, 305 p.

AUBY, Jean-François (1996), *Management public. Introduction générale*, Paris, Édition Dalloz, 118 p.

BARZELAY, Michael (1992), *Breaking Through Bureaucracy: A New Vision for Managing in Government*, Berkeley, University of California Press, 237 p.

BERGERON, Henri, Yves SUREL et Jérôme VALLUY (1998), « L'Advocacy Coalition Framework. Une contribution au renouvellement des études de politiques publiques? », dans *Politix*, no 41, p.195-223.

BOURGAULT, Jacques, Maurice DEMERS et Cynthia WILLIAMS (1997), *Administration publique et management public : expériences canadiennes*, Québec, Publications du Québec, 430 p.

BOZEMAN, Barry (2000), *Bureaucracy and Red Tape*, Englewood Cliff, Prentice Hall, 210 p.

CLAISSE, Alain et Marie-Christine MEININGER (1997), *Les politiques de modernisation administrative -constats et projets-*, Bruxelles, ISSA.

CROZIER, Michel et Erhard FRIEDBERG (1992), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 500 p.

DUNN, William N. (2004), *Public policy analysis*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 510 p.

DYE, Thomas R. (1976), *Policy Analysis: What governments do, why they do it and what*

- difference it makes*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 122 p.
- GOW, J.I., M. BARETTE, S. DION, et M. FORTMANN (1992), *Introduction à l'administration publique*, Montréal, Éditions Gaétan Morin, 322 p.
- GREFFE, Xavier (1981), *Analyse économique de la bureaucratie*, Paris, Économica, 233 p.
- HOWLETT Michael et M. RAMESH (2003), *Studying Public Policy Cycle and Policy Subsystems*, Toronto, Oxford University Press, 311 p.
- KERNAGHAN, K. et D. SIEGEL (1999), *Public administration in Canada*, Toronto, Methern, 4e édition, 706 p.
- KINGDON, John W. (1995), *Agendas, Alternatives and Public Policies*, New York, Harper Collins, 254 p.
- KÖNIG, K. (1996), *On the critique of New Public Management*, Speyer, Speyerer Forschungsberichte, 155 p.
- LEMIEUX, Vincent (2002), *L'étude des politiques publiques*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 184 p.
- LINDLOM, Charles E. et Edward J. WOODHOUSE (1993), *The Policy-Making Process*, Upper Saddle River, Prentice-Halle Inc., 164 p.
- MERCIER, Jean (2002), *L'administration publique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 518 p.
- MINTZBERG Henri et BOURGAULT, Jacques (2000), *Manager en public*, Toronto, Université Toronto, 189 p.
- MONNIER, Éric (1992), *Évaluation de l'action des pouvoirs publics*, Paris, Economica, 245 p.
- PETERS, B. Guy et Donald J. SAVOIE (2001), *La gouvernance au XXIe siècle : revitaliser la fonction publique*, Centre canadien de gestion et Les Presses de l'Université Laval, 328 p.
- POLLITT, Christopher et Geert BOUKAERT (2000), *Public Management Reform*, Oxford, Oxford University Press, 314 p.
- PRESSMAN, Jeffrey L. et Aaron WILDAVSKY (1984), *Implementation*, Berkeley, University of California Press, 281 p.
- RHODES, R. A. D. (1995), *Prime Minister, Cabinet, and Core Executive*, New York, St. Martin's Press, 364 p.
- SABATIER, Paul A. (1986), «Top-down and Bottom-up Approaches to Implementation Research», dans *Journal of Public Policy*, vol. 6, no 1, p.21-48.
- SCHÖN, Donald A. (1973), *Beyond the Stable State*, North Holland, The Norton Library, 254 p.
- SIMARD, Carole et BERNIER, Luc (1992), *L'administration publique*, Montréal, Boréal, 122 p.
- TREMBLAY, Manon, Réjean PELLETIER et Marcel R. PELLETIER (2000), *Le parlementarisme canadien*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 3<sup>e</sup> édition, 541 p.
- TREMBLAY, Pierre P. (1999), *L'État administrateur*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 423p.
- WEBER, Max (1971), *Économie et société*, traduit de l'allemand par Julien Freund, Paris, Plon.
-

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

## PLAGIAT

Règlement no. 18  
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.9 Entente d'évaluation

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.